

## Direction et gouvernance



Une direction entrepreneuriale et une gouvernance responsable sont essentielles au développement d'une culture entrepreneuriale et innovante au sein d'un établissement d'enseignement supérieur (EES). Une telle direction définit l'esprit d'entreprise comme une priorité stratégique et fait passer les pratiques entrepreneuriales et innovantes du stade d'expériences ponctuelles à celui d'approche intégrée qui est au cœur de la manière dont l'EES entreprend l'enseignement, la recherche et l'échange de connaissances.

1. L'esprit d'entreprise et l'innovation sont des éléments essentiels de la stratégie menée par l'EES.
2. La direction de l'EES fait preuve d'une attitude et de compétences entrepreneuriales qui favorisent l'évolution de l'établissement.
3. L'EES est doté d'une structure ou d'un système de coordination et d'intégration des activités entrepreneuriales pour faciliter la mise en œuvre de son programme d'entrepreneuriat.
4. L'EES encourage les facultés, les départements, les unités, les équipes et les individus à faire preuve d'esprit d'entreprise et les soutient dans cette démarche.
5. L'EES est un moteur de l'esprit d'entreprise et de l'innovation dans le cadre du développement régional, social et communautaire, ainsi qu'un catalyseur pour relever les défis de société.

## Capacité d'organisation: personnes, ressources, incitations et récompenses



La capacité d'organisation d'un EES détermine sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie entrepreneuriale. Si un EES s'engage à mener des activités entrepreneuriales pour appuyer ses objectifs stratégiques, des ressources clés, telles que des personnes, des financements et investissements, une expertise et des connaissances ainsi que des systèmes d'incitation et de récompense, doivent par conséquent être mises en place pour soutenir et accroître son esprit d'entreprise et son innovation.

1. L'esprit d'entreprise et l'innovation sont favorisés par la culture de l'établissement et un financement durable.
2. La mise en place de nouvelles relations et synergies est favorisée par des politiques de soutien adoptées par l'établissement.
3. L'EES engage, recrute et met en avant des personnes dotées d'attitudes, de comportements et d'expériences entrepreneuriales.
4. L'EES investit dans la formation et le développement du personnel pour soutenir son programme d'entrepreneuriat et d'innovation.
5. Des récompenses, des incitations et une reconnaissance dans l'avancement professionnel sont accordées aux membres du personnel qui soutiennent activement le programme d'entrepreneuriat et d'innovation de l'EES.

## Enseignement et apprentissage de l'esprit d'entreprise



L'enseignement et l'apprentissage de l'esprit d'entreprise consistent à explorer des pédagogies, des pratiques et des parcours d'apprentissage flexibles, afin de stimuler l'esprit d'entreprise de façon inclusive et durable. Si l'idée de créer une nouvelle entreprise reste un outil pédagogique puissant et polyvalent, l'éducation à l'esprit d'entreprise ne se résume pas à apprendre comment concrétiser cette idée en une entreprise durable. Il s'agit également de découvrir des expériences entrepreneuriales et d'acquérir les aptitudes et les compétences nécessaires pour développer un esprit d'entreprise ainsi que de donner aux étudiants les moyens de s'attaquer à des questions difficiles telles que la durabilité et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

1. L'EES offre diverses possibilités d'apprentissage formel, notamment des parcours d'apprentissage flexibles pour développer un esprit d'entreprise et acquérir des compétences en la matière.
2. L'EES offre un large éventail de possibilités et d'expériences d'apprentissage informel pour stimuler le développement de l'esprit d'entreprise et l'acquisition de compétences en la matière.
3. L'EES valide et évalue les acquis de l'apprentissage entrepreneurial et ses incidences.
4. L'EES participe, avec les acteurs externes, à la conception et à l'exécution d'un programme d'études qui répond aux défis de société.
5. Les résultats de recherche sur l'entrepreneuriat sont intégrés aux activités d'enseignement et d'apprentissage.

## Préparer et soutenir les entrepreneurs



Les EES peuvent aider les étudiants, les diplômés et le personnel à envisager la création d'entreprise comme option de carrière. Dans un premier temps, il est important d'aider les individus à réfléchir sur les objectifs commerciaux, sociaux, environnementaux et en matière de mode de vie, liés à leurs aspirations et intentions entrepreneuriales. Pour ceux qui décident de créer une entreprise ou de lancer un autre type d'activité, une assistance ciblée peut alors être offerte en vue de produire, d'évaluer et de réaliser cette idée, en renforçant les compétences nécessaires pour un entrepreneuriat réussi, et, chose importante, en constituant une équipe compétente et en obtenant l'accès à des financements adéquats et à des réseaux efficaces. À travers ce type de soutien, les EES devraient, dans l'idéal, jouer un rôle au sein d'un vaste écosystème de soutien aux entreprises, et non opérer de manière isolée.

1. L'EES sensibilise davantage à l'esprit d'entreprise et stimule les intentions entrepreneuriales des étudiants, des diplômés et du personnel pour démarrer une entreprise ou une activité.
2. L'EES soutient ses étudiants, ses diplômés et les membres de son personnel dans le démarrage, la gestion et le développement d'une entreprise ou d'une nouvelle activité.
3. Un mentorat et d'autres formes de développement personnel ainsi que de projets entrepreneuriaux sont proposés.
4. L'EES propose ou facilite l'accès à des services de pépinières et d'accélérateurs d'entreprises ainsi qu'à des financements.
5. L'EES rend compte des défis mondiaux dans ses initiatives entrepreneuriales.

## Transformation et capacité numérique



Les EES déploient déjà des technologies numériques; toutefois, l'adoption et l'intégration de celles-ci varient d'un établissement à un autre et au sein d'un même établissement. Les EES devraient tirer le meilleur parti des perspectives qu'offre la transition numérique et considérer les technologies numériques comme un catalyseur essentiel de l'innovation et de l'entrepreneuriat. La capacité numérique d'un EES est définie comme sa capacité à intégrer, à optimiser et à transformer les technologies numériques pour soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprise.

1. L'EES favorise une culture numérique, met en œuvre et suit une stratégie numérique soutenant l'innovation et l'esprit d'entreprise.
2. L'EES investit dans une infrastructure numérique qui soutient l'innovation et l'esprit d'entreprise, la gère et l'améliore en permanence.
3. L'EES soutient activement l'utilisation des technologies numériques pour améliorer la qualité et l'équité de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation entrepreneuriaux.
4. L'EES utilise activement les ressources éducatives libres, la science ouverte et les pratiques de données ouvertes pour gagner en performance et augmenter l'incidence sur son écosystème entrepreneurial.
5. L'EES met pleinement à profit sa capacité numérique pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise durables et inclusifs.

## Écosystème et réseaux entrepreneuriaux



Un EES entrepreneurial et innovant se met anticipativement en relation avec son écosystème (composé d'un ensemble d'acteurs interconnectés mettant en commun leurs compétences et leurs ressources au service d'un objectif commun), afin de produire des avantages sociaux, culturels et économiques. La capacité à se mettre en relation avec des écosystèmes et des réseaux entrepreneuriaux constitue un catalyseur essentiel pour l'innovation organisationnelle au sein de l'EES. Elle contribue également aux progrès sur les plans de l'enseignement et de la recherche et fait jouer à l'EES un rôle moteur dans le développement régional et dans les questions liées à la cohésion territoriale.

1. L'EES met en place une collaboration efficace et renforce les synergies avec son écosystème et ses réseaux entrepreneuriaux.
2. L'EES est un partenaire actif dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales et régionales en matière d'innovation et d'entrepreneuriat.
3. L'EES établit des liens solides avec les pépinières, les accélérateurs, les parcs scientifiques et d'autres initiatives externes en faveur du développement d'un écosystème entrepreneurial durable.
4. L'EES intègre la recherche, l'éducation et l'échange de connaissances pour bâtir des communautés résilientes.

## L'établissement internationalisé



Un EES entrepreneurial durable intègre la dimension internationale dans la conception et l'application de l'enseignement, de la recherche et de l'échange de connaissances en abordant de nouvelles questions, de nouvelles approches et d'autres modes de pensée. En tenant compte des défis de société à l'échelle internationale, notamment les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, l'EES entrepreneurial est également mieux équipé pour soutenir son écosystème.

1. L'EES consacre une réflexion aux tendances mondiales ainsi qu'aux défis de société et écologiques dans son programme d'entrepreneuriat.
2. L'EES soutient explicitement les formes inclusives et durables de mobilité de son personnel et de ses étudiants.
3. Le programme d'entrepreneuriat de l'EES contribue à la cohésion mondiale et sociale, à l'atténuation du changement climatique ainsi qu'à sa neutralité carbone.
4. L'EES entretient une coopération transnationale étroite avec d'autres EES européens. L'EES place la coopération européenne au cœur de sa stratégie et la considère comme un moteur de créativité et d'innovation.
5. L'EES s'emploie à donner une perspective internationale à toutes ses activités: enseignement, recherche et échange de connaissances, afin d'avoir une incidence aux niveaux local, régional, national et international.

## Incidence de l'EES entrepreneurial



Les EES entrepreneuriaux et innovants doivent être pleinement conscients de l'incidence des changements qu'ils apportent. Le concept de «EES entrepreneurial» combine la perception propre de l'établissement, la réflexion externe et une approche fondée sur des données probantes. Un EES qui surveille l'incidence de toutes les activités liées à son programme d'entrepreneuriat et d'innovation génère des informations et des données précieuses à utiliser pour améliorer ses propres performances. Les mesures doivent aller au-delà de la quantité d'essaimages créés, du volume et de la qualité de la production de propriété intellectuelle et de la recherche de revenus. Les activités d'évaluation devraient également être axées sur l'esprit d'entreprise, le renforcement des aptitudes et des compétences, les acquis de l'enseignement et de l'apprentissage, la rétention des talents, la contribution au développement économique local et national ou l'incidence du programme d'entrepreneuriat de l'établissement au sens large.

1. L'incidence de toutes les activités entrepreneuriales de l'EES est régulièrement évaluée.
2. L'EES évalue l'incidence de son programme d'entrepreneuriat au moyen d'indicateurs de performance clés, de scénarios et d'outils prévus à cet effet.
3. Les indicateurs de performance permettent des comparaisons avec d'autres EES au niveau national ou international.
4. Les enseignements tirés de l'évaluation de l'incidence permettent à l'EES de stimuler le développement de ses activités d'entrepreneuriat et d'innovation, afin d'améliorer son incidence à l'avenir.